



## PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

### COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE (CACLP)

3e séance – 6 mai 2026 – 13 h 30 à 16 h 30

Salle Mont-Bleu, 1<sup>er</sup> étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

#### **PRÉSENCES :**

##### **Membres**

Isabelle N. Miron, présidente et conseillère municipale – District de l'Orée-du-Parc (9)

Chloé Bourgeois, vice-présidente et conseillère municipale – District de Bellevue (15)

Gilles Parent, membre citoyen

Stephanie Fortin – Musée canadien de l'histoire et Musée canadien de la guerre (En visioconférence)

Julie Martineau, directrice générale – Culture Outaouais

Marie Roy – Comité patrimoine sacré de Gatineau

Marie-Hélène Leblanc – École des Arts et Cultures et Galerie UQO (En visioconférence)

Maude Guy, ministère de la Culture et des communications

Lisanne Rheault-Leblanc – Corporation du Salon du livre de l'Outaouais

##### **Secrétaire**

Anick Fortin, coordonnatrice aux comités et commissions – Direction Exécutive (DE)

##### **Ressources internes**

Sonia Blouin, directrice – Service des arts, de la culture et des lettres (SACL)

Louis-Philippe Sirois, adjoint à la direction – SACL

Noëlle Gratton-Tétreault, cheffe de service – Bibliothèque et lettres – SACL

Julie Lacroix, cheffe de service – Animation et Diffusion culturelle – SACL

Sonia Lebel, cheffe de service – Bureau des événements – SACL

Léa Alain-Gendreau, responsable, Arts visuels et patrimoine – SACL  
Paméla Touchette-Giroux, responsable de l'administration – Animation culturelle – SACL  
Séléna Beaumont-Demers, cheffe de service aux comités et commissions – DE  
Josianne Therrien, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

### **Invités**

Julie Moffatt, Chez Laurette  
Mario Bouliane, Chez Laurette  
Marie-Hélène Frenette-Assad, Chez Laurette  
Jean-Denis Scott, Chez Laurette  
Wassim Aboutanos, Chez Laurette

### **Autres personnes présentes**

Marie-Pier Lacroix – Agente de recherche  
Éliane Poirier-Boucher – Conseillère politique  
Rémi Pagé – Directeur général adjoint de l'ESTacade (En visioconférence)

### **ABSENCES**

Julie Vallée, membre citoyenne  
Laurent Robillard-Cardinal, membre citoyen

---

## **1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 13 h 33.

La présidence souhaite la bienvenue à Maude Guy, nouvelle directrice au ministère de la Culture et des Communication de la Direction de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Elle agira à titre de membre statutaire à la Commission en remplacement d'Anne-Marie Gendron.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

*Il est proposé par Marie-Hélène Leblanc*

*Appuyé par Marie Roy*

*Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que proposé*

*Adoptée*

### **3. Déclaration de conflit d'intérêts**

Ayant pris connaissance de l'ordre du jour, Chloé Bourgeois déclare son potentiel conflit d'intérêts au point 7 : *Présentation – Collectif Chez Laurette*.

### **4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 8 avril 2026**

Le procès-verbal de la séance du 8 avril 2026 est actuellement en processus de validation.

Sonia Blouin indique que le bilan de la deuxième année de la mise en œuvre de la Politique culturelle, présenté lors de la séance à huis clos du 8 avril 2026, est désormais déposé à la séance publique en vue de sa diffusion. Ce document sera prochainement accessible sur le site Web et une publication sur les réseaux sociaux mettra en valeur les points saillants dudit bilan.

Elle précise également que, considérant que les membres du comité de vigie responsable du suivi de la Politique culturelle sont identiques à ceux de la Commission, les travaux de ce comité seront désormais présentés lors des séances ordinaires de la Commission.

### **5. Période de questions du public**

Aucune question n'est adressée par le public.

### **6. Point statutaire : Infrastructures culturelles**

Le Service des arts, de la culture et des lettres présente un état d'avancement des principaux projets d'infrastructures culturelles sur le territoire de Gatineau.

La bibliothèque Lucy-Faris est maintenant ouverte au public. Bien que certains éléments de mobilier soient toujours en attente de livraison, l'ensemble des espaces est fonctionnel et utilisable. Le Service souligne les bons coups de

l'ouverture, notamment l'achalandage important et l'accueil très positif de la population depuis l'ouverture.

Concernant la bibliothèque Guy-Sanche, le Service fait le point sur l'avancement du concours d'architecture, maintenant rendu à sa phase finale. Il est indiqué qu'une invitation pour la présentation des prestations des trois finalistes prévue le 1er juin sera transmise prochainement aux membres.

Les Ateliers du Ruisseau ont récemment pris possession de leur bâtiment. Une journée porte ouverte, tenue le 11 avril, a connu un franc succès. La préparation des plans et devis est en cours en vue de l'aménagement des espaces de création.

Pour le Centre des arts vivants, le projet est réorienté vers un plan B afin de répondre aux besoins à court terme.

Le dossier de la Filature est toujours en analyse au ministère de la Culture et des Communications (MCC).

Le Musée régional de l'Outaouais demeure également en analyse, tant au MCC qu'à la Ville.

En ce qui concerne l'auditorium du CÉGEP de l'Outaouais, la Ville est toujours en attente d'un suivi de la part du CÉGEP concernant le protocole d'entente proposé.

Enfin, le Service fait un point sur le plan des infrastructures culturelles, dont la planification se poursuit. Un comité de travail interne a été mis sur pied. Le projet s'inscrit dans un horizon d'environ deux ans, au terme duquel des orientations seront soumises au conseil municipal.

En période de commentaires, la présidente de la Commission mentionne que l'ouverture internationale du processus de concours d'architecture a été questionnée. Il est précisé en réponse que cette exigence découle des règles du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), afin de respecter les traités commerciaux auxquels le Québec est lié, et que la Ville n'a pas de marge de manœuvre à cet égard.

## 7. Présentation – Collectif Chez Laurette

*Séléna Beaumont-Demers se joint à la rencontre en visioconférence à 13 h 35*

Les représentants de l'organisme Chez Laurette ont présenté un projet de diffusion culturelle et communautaire situé au cœur du centre-ville de Buckingham. Le projet vise la création d'un lieu de rencontres, d'échanges et d'inspiration pour la communauté, à travers une programmation artistique diversifiée.

Le projet prévoit notamment :

- une salle de spectacle modulable (environ 150 à 250 places selon la configuration),
- un studio d'enregistrement et de balado,
- des espaces communautaires polyvalents destinés aux organismes, artistes et citoyens,
- ainsi qu'un café, opéré de façon distincte, mais complémentaire.

L'organisme est constitué en OBNL, avec une gouvernance assurée par un conseil d'administration composé de professionnels issus des milieux culturel, médiatique et entrepreneurial. Un des promoteurs du projet est également propriétaire de l'immeuble, ce qui, selon l'organisme, facilite la réalisation du projet et en réduit les coûts.

Les objectifs du projet s'inscrivent en cohérence avec les orientations de la Politique culturelle et de la Politique de développement commercial de la Ville, notamment en matière de vitalité des centres-villes, d'accessibilité à la culture, de soutien à la relève artistique et de collaboration avec les acteurs culturels existants.

Une demande de soutien financier de 300 000 \$ a été présentée à la Ville, principalement pour les infrastructures culturelles internes (équipements techniques, aménagements et mobiliers spécialisés).

L'ouverture du lieu est envisagée pour le printemps 2027, conditionnellement à la finalisation du montage financier.

Des questions d'éclaircissement sont posées quant à la clientèle visée et les démarches liées à une étude de marché. Il est également demandé quel est l'objectif de la présentation. Il est répondu que la présentation est faite à titre informatif seulement. Il est précisé que l'organisme doit poursuivre ses démarches avec la Ville et déposer une demande officielle d'aide financière. Il est indiqué que la Commission pourrait être appelée, le cas échéant, à formuler une recommandation lors d'une séance ultérieure, selon l'évolution du dossier.

*Les représentants de Chez Laurette quittent la rencontre à 14 h 25.*

*Une pause est prise de 14 h 25 à 14 h 35.*

## **8. Présentation – Mise-à-jour – Vision et cadre en art public**

L'objectif de la présentation vise à informer les membres de l'état d'avancement de la démarche d'élaboration de la vision et du cadre de gestion en art public. Un retour sur l'échéancier, s'échelonnant sur environ un an, est présenté, de même que les démarches en cours visant à alimenter la réalisation d'un bilan spécialisé en art public.

Il est annoncé que, conformément à une recommandation de la Commission, un comité expert en art public a été mis sur pied afin d'enrichir la démarche. Ce comité, composé de spécialistes issus des milieux artistique, muséal et culturel, agit à titre consultatif. Il accompagnera le Service des arts, de la culture et des lettres dans l'analyse des documents, la formulation de commentaires et l'émission de recommandations qui seront intégrées au bilan spécialisé.

Aucune question ne fait suite à la présentation.

*Séléna Beaumont-Demers et Léa Alain-Gendreau quittent la rencontre à 14h45.*

## **9. Présentation – Révision de la stratégie événementielle**

Les objectifs de la présentation visent à présenter la démarche de réactualisation de la stratégie événementielle municipale et à obtenir une rétroaction sur la proposition de manière à bonifier le processus.

Sonia Lebel débute la présentation par un état de situation de la première stratégie événementielle de la Ville de Gatineau, en vigueur depuis son adoption en 2017. Elle présente le mandat et la démarche proposée ainsi que les rôles et responsabilités des parties prenantes.

Il est annoncé qu'un atelier consultatif d'intercommissions sera tenu afin de recueillir des orientations sur les principes directeurs, les priorités et les enjeux structurants de la future stratégie. Les instances suivantes seront notamment invitées à y participer :

- Table de concertation sur les événements (TCÉ)
- Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine (CACLP)
- Commission des loisirs, du sport et du développement communautaire (CLSDC)
- Commission du vivre-ensemble (CVE)
- Commission de développement économique (CDÉ)

La séance intercommissions est prévue le 11 septembre 2026, de 9 h à 13 h. Une convocation sera transmise sous peu aux membres de la Commission.

Il est précisé que la démarche mènera à l'élaboration d'une nouvelle stratégie événementielle et d'un plan d'action, lesquels seront soumis au conseil municipal, suivis d'une révision des programmes de soutien en cohérence avec les nouvelles orientations.

Des questions de clarification sont posées. Il est souligné que la révision de la stratégie événementielle vise à renforcer l'arrimage entre la culture et le tourisme.

Il est précisé que la démarche s'inscrit dans une révision globale et prospective sur dix ans, misant sur une concertation accrue entre les priorités culturelles, sportives, touristiques et économiques.

## **10. Bons coups culturels**

De bons coups culturels récents sont présentés afin de souligner des initiatives et réalisations marquantes du milieu culturel gatinois.

La Commission souligne également la tenue récente d'une soirée hommage à Claire Duguay et reconnaît l'impact significatif de sa contribution au milieu culturel.

## **11. Divers**

### **11.1. Appel à projets culturels de l'EDC et acquisition d'équipements culturels spécialisés**

Julie Lacroix mentionne que dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2025-2027 (EDC), la Ville de Gatineau et le ministère de la Culture et des Communications annoncent le lancement d'un appel à projets en deux volets, visant à favoriser le développement et l'accès à la culture ainsi qu'à améliorer les conditions matérielles du milieu culturel gatinois.

Un premier volet, Projets culturels de l'EDC, dispose d'une enveloppe de 163 500 \$ et vise à soutenir des initiatives en médiation culturelle, animation culturelle pour les aînés, innovations et nouvelles technologies, offre numérique en patrimoine et traitement des archives. L'aide financière peut atteindre 75 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 20 000 \$.

Un second volet concerne l'acquisition ou le renouvellement d'équipements culturels spécialisés, avec une enveloppe de 200 000 \$, afin de soutenir la création, la production, la diffusion et la conservation culturelles. L'aide financière peut couvrir jusqu'à 80 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$, pour les organismes admissibles.

La période de dépôt des projets est fixée du 17 avril au 27 mai 2026 à 16 h.

### **11.2. Programme de soutien aux organismes culturels (PSOC)**

Il est mentionné que le Service des arts, de la culture et des lettres (SACL) poursuit l'amélioration de l'accompagnement offert aux organismes et demeure attentif

aux écarts de financement entre les disciplines, dans un contexte de transition et d'amélioration du PSOC.

Les résultats du soutien 2026 sont disponibles en ligne depuis avril. Un sondage de rétroaction auprès des organismes sera lancé en mai afin de bonifier le programme et ses outils.

## 12. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine est prévue le 17 juin 2026.

## 13. Levée de séance

*Il est proposé par Lianne Rheault-Leblanc*



*Appuyé par Gilles Parent*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 15 h 19.*

*Adoptée*

### DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,  
aux membres du conseil municipal et à la greffière

	
PRÉSIDENTE ISABELLE N. MIRON	SECRÉTAIRE ANICK FORTIN